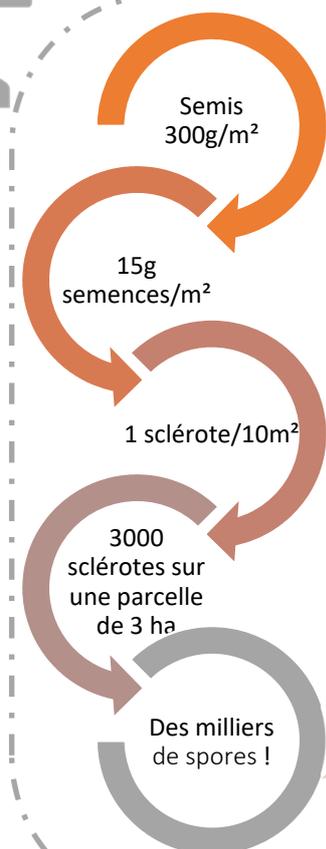


Semences de ferme : après infestation en ergot, il ne faut pas semer la récolte

VRAI

Les semences utilisées doivent être indemnes de sclérotés



Si l'on sème un lot contenant 3 sclérotés/500g de semences...



Semer des sclérotés dans une parcelle, même en faible quantité = répandre la maladie !

... des milliers de spores issus de la germination des sclérotés pourront contaminer les graminées à floraison au printemps



Si l'on souhaite utiliser un lot comme semence de ferme, il faut **dès la récolte** :

- > **Prélever un échantillon** et rechercher la présence d'ergot
- > **En cas de présence d'ergot : nettoyer** le lot
- > **Post nettoyage : vérifier l'absence** de sclérotés



**Les vrai-faux
de l'ergot**

100 organismes de
collecte sont engagés
dans le plan d'action
national sur l'ergot

Réalisé par :

ARVALIS
Institut du végétal